BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Jas D. Heaphy à Marguerite Ackermann ; Joseph Catorie à Catherine Hecklin ; Richard Butler à Mary Forman ; Leon Guarino à Anna Krane ; Adolphe Eares à Augustine Schneider ; Edw McNeeley à M Hill; David B. Conner Jr à Marguerite Brisbane ; Hy Schmiege à Mary Mohr.

NAISSANCES

Mmes Alex Taylor, une fille; John H Dubart, un garçon; Walter Glynn un garçon; F. J. Schwab, fille et garçon; A. Q. Breath, une fille; John Brandt, un garçon; Jacob Cooperman, une fille; Ira Bouvers, un garçon; Sam S. Laboulase, un garçon; Herbert White, un garçon; Peter Coursey, un garçon; J. B. Williams, un garçon; Emile Barbazon, un garçon; Peter Schmidt, une fille; John Foly, une fille.

DÉCES

Mme M. D. King, 39 ans, Hôpital de Charité ; Jennie C. Rainey, 25 ans, 1717 Carondelet ; Sidney Rouyer, 31 ans, 1332 Mandeville ; Jane E. Roche, 18 mois, 3119 Thalie; Bertie Lanier, 51 ans, 1340 rue Clara ; Antonio Cantelli, 70 ans, Thalie et Water ; Peter Miller, 58 ans, Hammond, Lne ; Abraham Frik, 62 ans, No 729 rue St-Ferdinand ; Alice Carton, 68 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Alberta Carret, 10 mois, 4122 rue Holly Grove ; enfant de Justine Foster, 4 heures, 1127 Quartier; Francis Revoll, 43 ans, 4837 Coliseé; Philip Bryant, 26 ans, Hôpital de Charité; Artimezia Phillips, 78 ans, 2214 Septième; F. J. Monroe, 10 jours, 2420 St Thomas; Vve Wm Ross, 54 ans, Hôpital de Charité; Mary Keirns, 42 ans, 1206 Tchoupitoulas; Mme C. O. Whaley, 49 ans, 1451 N. Broad.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Anthony Messina vs Michel Zilbermann, réclamation de $3,250 sur un contrat.

Demandes d'émancipation :

Susie Davis, Mike M. Moss.

Ferdinand Roth vs N. O. Railway and Light Company, action en dommages de $50,000.

Mme Rosie Spania vs Dominique Lauricella, séparation de corps et de biens.

Evansville Brewing Association vs Owen Gahagan, action en recouvrement de $587 20 sur des billets.

Successions ouvertes :

Marie A. Behn, Hy Haller, Margaret Titus, Joseph J. Kauffman.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Oscar Bruno, larcin ; Kinney Cuccia, blessure ; Joséphine Lalla, Celia Caketa, actes de violence ; Fred M. Brickman, port d'arme cachée ; M. Frank, actes de violence ; Nanna Nash, larcin ; Albert Broussard, vol avec effraction ; Max Suarez, attaque et blessure.

Affaire abandonnée :

A. Collier, détournement.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Vve James F. Bowling à Angèle St-Angèle, terrain, Sixième, St-Thomas, Washington et Livaudais, $890.

Giallo Sciafani à John Daret, bail de l'Ilet, Robertson, Claiborne, Lamanche et Chartonnet, pour 5 ans à $9 par mois.

Land Development Co of La. Ltd à Joséphine Soorsa, terrain, Laharpe, Columbus, St Bernard, Villeré et Marais, $99,74.

La même à Marie Michel Marmouget, 1/8 de terrain, Pelican, Bouny, Alix et Seguin, $44,46.

Land Development Co of La. Ltd à John J. Winston, terrain, Deuxième, St Andrew, Première et St George, $72.87.

Paul Willmouth à Suburban Bldg. & Loan Assn, terrain, Mandeville, Derbigny, Roman et Espagne, $1.200.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $1.200.

Land Development Co. of La. Ltd à John J. Winston, terrain, Deuxième, St-André, Première et St-George, $72.87.

Mme Elizabeth C. Shearman-Hoffman à Security Bldg and Loan Assn, terrain, Bellecastle, Constance, Valmont et Laurel, $2.000.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $2.000.

Mlle Annie R. Kennedy à Suburban Bldg and Loan Assn, terrain, St-Claude, Marais, St-Ferdinand et Port, $3.000.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $3.000.

FAITS DIVERS.

HOTEL DE VILLE.

La Commission de police, réunie hier en séance régulière, a accepté avec remerciements l'offre du major Allison Owen mettant à la disposition du corps de police la salle de tir de l'artillerie Washington. Cette salle sera dorénavant utilisée par les agents pour pratiquer l'exercice du tir au revolver.

La Commissions des Voies et Débarcadères se réunira vendredi à une heure pour discuter l'ordonnance municipale qui vise à changer le nom de différentes rues. En raison des nombreuses protestations que ce projet a soulevées il est probable qu'un rapport défavorable sera rendu.

A la suite des critiques faites par le Dr Dowling, président du Bureau de Santé de l'Etat, au sujet de l'état d'entretien des marchés publics à la Nouvelle-Orléans, le commissaire Pujol a fait hier les déclarations suivantes :

"J'estime que tous les marchés devraient être reliés au système d'égout de façon à assurer leur rapide nettoyage. Nous recevions auparavant des plaintes constantes au sujet de l'odeur qui se dégageait du Marché Magasin, mais ces plaintes ont cessé depuis que ce marché est relié à l'égout. Il en serait certainement de même si les installations nécessaires étaient faites au Marché Français et au Marché Poydras.

A la recherche d'un meurtrier.

Slidell, Lne., 22 août— Des députés shérifs et de nombreux hommes armés battent les bois du voisinage, à la recherche d'un nègre qui, la nuit dernière, a tué l'agent de police Smith, d'un coup de revolver.

Smith était intervenu pour rétablir l'ordre dans un bal de nègres et en avait expulsé un querelleur.

Ce dernier sitôt dehors du bâtiment sortit son revolver et fit feu sur l'agent qui tomba mortellement blessé et expira quelques minutes plus tard.

Ce lâche assassinat a causé une intense excitation parmi la population de Slidell, et si le meurtrier est arrêté il sera très probablement lynché.

Les autorités des localités voisines ont été avisées.

Cadavre repêché.

On a repêché hier dans le lac Pontchartrain le cadavre du nègre Alexandre Hill qui s'est noyé dimanche. Hill était poursuivi par un de ses créanciers qui lui réclamait une somme de 2 dollars, et pour éviter les coups de bâton dont le menaçait son poursuivant, n'avait rien trouvé de mieux que de sauter dans le lac.

Un nègre du nom d'Edward Irington est actuellement sous les verrous accusé d'avoir causé la mort de Hill.

Le procès de William Kelly.

William E. Kelly, prévenu d'avoir tué Alphonse Wattigny, a été traduit en jugement, hier devant la cour de District. Kelly qui est domicilié à Alger, assistait un soir de l'hiver dernier à un bal donné dans la salle des Phytiens, lorsqu'une querelle éclata entre lui et les frères Wattigny.

Les querelleurs sortirent dans la rue pour vider leur démêlé à coups de poing.

A un moment donné Kelly, voyant qu'il avait le dessous, tira un revolver de sa poche et fit feu sur Alphonse Wattigny, le tuant sur le coup.

L'accusé était défendu par l'avocat A. D. Henriques; les débats présidés par le juge Baker.

L'audience de la matinée a été consacrée à la formation du jury, qui a été constitué comme suit :

MM. Frederick Benit, R. Potier, Maurice R. Begnaud, George Abry, Ed. B. Pelconnin, John Meyer, Otto Wilken, C. B. Villarubia, Harry B. Hutching, J. S. Scheinkraut, James Summergill, David Burkenroad.

A l'audience de l'après-midi plusieurs témoins ont été entendus qui ont retracé la scène qui s'est déroulée entre les deux hommes.

Après l'audition des témoins le jury s'est retiré, et une demie heure plus tard a rendu un verdict d'homicide volontaire.

L'état du Dr Keller.

Aucun changement n'est survenu hier dans l'état du Dr F. A. Keller, de Garyville, Lne, qui a été blessé d'un coup de revolver à l'abdomen à la suite d'une querelle avec les frères Bourgeois. Les médecins de l'Hôtel Dieu, où le Dr Keller est en traitement, ne peuvent encore se prononcer sur l'issue de la blessure. Le projectile a perforé les viscères et une opération délicate sera nécessaire pour sauver le blessé.

Procès en dommages de 50,000 dollars.

Un procès en dommages a été intenté hier à la New Orleans Railway Co. par M. et Mme Ferdinand Roth, lesquels réclament une indemnité de $50,000 pour la mort de leur fille Rosa, accidentellement tuée par un car de la compagnie défenderesse, le 12 octobre dernier, à l'angle des rues Canal et Claiborne.

Rabb menace de poursuivre le "Item".

William Rabb, propriétaire du steamboat d'excursion "Belle of the Bends" contre lequel trois affidavits ont été formulés lundi, s'est rendu hier matin dans le bureau de l'avocat de district Adams et a annoncé à ce fonctionnaire qu'il avait l'intention d'intenter des poursuites criminelles contre le journal "The Item", qui, a-t-il prétendu, l'a diffamé.

M. Adams l'a dissuadé de donner cours à ce projet en lui déclarant que s'il déposait une plainte il se refuserait, en sa qualité d'avocat de district, à poursuivre le journal en question.

Masquarade.

L'apparition d'un homme portant des habits de femme a causé un vif émoi dans le voisinage des rues Iberville et Rocheblave, hier soir vers neuf heures et demie.

L'individu a été découvert dans une allée publique entre les rues Iberville et Bienville, et, malgré les poursuites des citoyens et de la police, a disparu en escaladant une barrière.

VOLS.

Hier après-midi, vers une heure, un voleur s'est introduit dans le magasin de T. Hinata, rue Royale, 307, pendant que ce dernier se trouvait dans le fond de l'établissement, et en a emporté une jardinière japonaise évaluée à $3.

Pendant l'absence de Sam. Overstreet, hier soir vers six heures et demie, un voleur a pénétré en sa demeure rue Dryades 2118, et a fait main basse sur une montre et des bijoux. Un nègre du nom de George Baptiste, accusé du vol, a été arrêté.

Hier soir à six heures et demie, la demeure de Mme John Schneider, rue S. Galvez 441, a été visitée par un voleur qui a fait siens de bijoux d'une valeur de $560. Mme Schneider s'était absentée un instant et à son retour s'est aperçu du vol.

BLESSURE.

Samuel Piot, âgé de 16 ans, demeurant rue Tchoupitoulas 1037 est accidentellement tombé à l'angle des rues Thalie et Front hier après midi et s'est blessé au côté gauche. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Ouvrier blessé.

Nathan Clark, un ouvrier de couleur, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier soir pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre de blessures au corps reçues dans un accident à Burton, Lne.

BASE BALL.

Nashville, 10 ; New Orleans, 0.

Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

AVIS SPECIAL.

BUREAU DU SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES. Bureau de la Bâtisse Municipale, Nouvelle-Orléans.

Pour la commodité des patrons des écoles publiques, des centres de vaccination gratuite ont été établis comme suit :

Ecole McDonogh No 14, avenue Peters et rue Celeste—4, 5, 6, 7 sept., pour les enfants blancs ; 8 sept., pour les enfants de couleur.

Ecole John G. Parham, rues Columbus et N. Rocheton—11, 12, 13 sept., pour les enfants blancs ; 14, 15 sept., pour les enfants de couleur.

Ecole McDonogh No 4, rues Alex et Bermuda—19, 20, 21 sept., pour les enfants blancs ; 22 sept., pour les enfants de couleur.

Les inspecteurs médicaux du Conseil des Ecoles seront aux endroits ci-dessus désignés entre les heures de 9:30 et 11:30 a. m. aux dates spécifiées pour vacciner les enfants.

J. M. GWINN, Surintendant.

19 aout—1m

BUREAU DU SURINTENDANT DE L'EDUCATION PUBLIQUE. — 27 juillet 1911—Des EXAMENS COMPETITIFS pour appliquants blancs pour certificats de grade de grammaire auront lieu à partir du LUNDI 28 AOUT 1911, à 8:30 heures a. m. dans la bâtisse de l'Ecole Normale, coin des rues Celeste et Ste-Marie.

Des examens des appliquants blancs pour certificats académiques auront lieu à partir du LUNDI, 28 AOUT 1911, au bureau du Surintendant des Ecoles, Bâtisse Municipale.

Des examens pour promotion des principaux et vice principaux auront lieu à partir du LUNDI, 28 AOUT 1911, à 8:30 heures a. m., au bureau du Surintendant des Ecoles Publiques, Bâtisse Municipale.

Des blancs d'applications peuvent être obtenus au bureau du surintendant des Ecoles, Bâtisse Municipale. Les applications doivent être en la possession du Surintendant le 19 août 1911.

J. M. GWINN, Surintendant.

1er août—3 sem

AVIS.

Conformément à la loi No 224 de 1910, avis est par le présent donné que par un acte passé pardevant Robert Leger, notaire, le 5 juillet 1911, enregistré dans le bureau des Transferts, livre 243, fol. 266, j'ai acheté de la ville de la Nouvelle Orléans, pour les taxes non payées de l'année 1909, nécessées au nom de E. A. Carrère Company Limited, la propriété suivante :

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 11, dans l'îlot No 787, borné par les rues Solomon, Baudin, Banks et Hennessy, et mesurant 30 pieds de face à la rue Solomon sur 114 pieds 10 pouces en profondeur.

ERNEST A. CARRÈRE.

11 aout—11 18 25

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

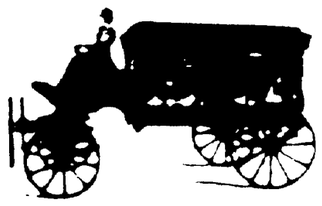

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

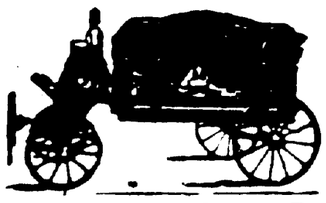

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Ed Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 409

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Abadie, Jean Marie
Barbé, Victor
Bergeret-Cassagne, Justin Bernard
Canal, Auguste Gaston
Cazabonne, Jean
Cazabonne, Jacques
Cazebonne, Charles
Cougot, Paul Hyppolite
Carouché, Adrien
Commiérès, Félix Bernard Marie
Chabalier, Clément Auguste Camille
Darnet, Charles Louis
Dedieu, Michel
Dejean Pierre
Delort Omer Bertrand
Duffourc Jean Pierre
Dalier Jean Gabriel
Facaich, Casimir Théophile Antonin
Escat Jean Pierre Auguste
Jos. Bernard
Frèche Louis
Guiraud Pierre Lucien
Gauch Omer François Léon
Gire Firmin
Flourcade, Jean Emile
Hourcade, Louis
Lassalle, Jean Marie
Loustalot, Pierre François Joseph
Nabos, Jean Ernest Fernand
Planté-Bordeneuve, Henri Laurent
Pitou, Constant Louis
Piéroni, Jean Ferdinand
Piqué, Marie Guillaume
Puchen, Jean Marie
Rigal, Clément Arsène
Robert, Henri Gaston Philippe.
Rayne, Etienne
Ribet, Joseph Louis
Rivière, René Romain
Thiollière, Claude
Tourte, Jean Theodore Urbain
Tourte, Gustave
Tapin, Marie Léon
Vidil, Régis Victor
Vilac, Jean Homère dit Marianne
Abadie, Bernard—affaire famille

—1905

ACHETEZ VENDEZ LOUEZ

J.G DENIS

NOUVELLE EXCURSION GRATUITE

Dans les propriétés de la "Chocolate Bayou Orange Orchard Company."

—o—

LUNDI, 28 AOUT, 1911

HOUSTON—GALVESTON.

—o—

Une nouvelle excursion est organisée pour les personnes désireuses de se rendre compte par elles-mêmes de la qualité des terrains appartenant à notre compagnie, et aussi des avantages réellement merveilleux offerts aux acheteurs, soit de nos terres développées et plantées en Orangers et en Figuiers, soit de nos terres non développées propres à toutes cultures.

Notre propriété, qui a sa propre station, se trouve entre Houston et Galveston, et a un service régulier de chemin de fer permettant l'accès facile de ces deux centres commerciaux ; de plus, elle est réunie à la ville d'Alvin par une excellente route ; cette ville, qui a des magasins de toute sorte, des églises, écoles, etc., un journal répandu et plusieurs banques, n'est qu'à 5 ou 6 milles de notre propriété.

Une cinquantaine d'employés de la poste de Chicago se sont réunis dernièrement et ont acheté à notre compagnie 600 acres de terrains non développés, et ils espèrent, dans quelques années, pouvoir quitter le service de l'Oncle Sam et venir s'établir ici avec la certitude d'un revenu annuel moyen de 3,000 dollars. Voilà certes un exemple qui serait à suivre.

Pour tous renseignements complémentaires concernant cette nouvelle excursion, aussi bien pour les conditions de paiement des terres, soit développées, soit non développées, s'adresser à Monsieur A. D'Avesne, Manager du "European American Agricultural Bureau", 626 Audubon Building, New Orleans.

A toute personne qui viendra se renseigner sur ces terrains, Monsieur A. D'Avesne se fera un plaisir d'offrir gratuitement une jolie bouteille-échantillon de figues conservées au sirop et provenant des figuiers de la région de notre propriété.

28 aout—7f

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

SHUBERT SELECTED MOTION PICTURES DAILY MATINEE and NIGHT. PRICES 5 and 10¢ ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

FORT ESPAGNOL TOUS LES SOIRS

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PROF. DE LA FUENTE
EDWARD ZA BELLE
OSCAR STAAK & CO.
NEWMOF ET PHELPS
TABLEAUX MOUVANTS

4 juin—

WEST END TOUS LES SOIRS

MUSIQUE MILITAIRE DE TOUSO
TABLEAUX MOUVANTS
VAUDEVILLE D'UN ORDRE ELEVE
DIVERTISSEMENTS NOMBREUX

Bâtiges réservés 10c, en vente à l'avance à la confiserie de Faeret & Kraemer, 833 rue du Canal.

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END

T. TRANCHINA.....Prop.

Ouvert toute l'Année.

Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.

PRIX RAISONNABLES.

24 mai—3m

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans Southern & Grand Isle Railway Co.

Les trains partent d'Algier à 8 heures a. m. et arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 cents, 75 cents et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

17oct

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 20 Avril 1911

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

$1.00 Aller et Retour $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 7:45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashv tête de la rue Gired.

W. C. COYLE CIE, Agents, No 527 rue Carondelet.

16 avril—

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville.

Steamer LOUIS DOLIVE.

A partir du 21 mai, quittera le Fort Espagnol à l'arrivée des chars des rues Canal et Esplanade.

Tous les jours excepté le Mercredi et le Dimanche, départ 3:45 p. m.

Pour le voyage de retour quittera Houltonville tous les jours à 5 a. m.

EXCURSIONS

Dimanches et Mercredis à l'arrivée des chars de 7:45 a. m.

$1.00.....Aller et Retour.....$1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville, Riverside Park.

Tous les bateaux font la connexion à Mandeville avec la ligne des chars électriques si mat à Covington et Abita Springs.

St. Tammany Steamship Co.

Phones Main 212 et 1708.

18mai—4m

Jackson Brewing Co

PURE FOOD BEER

L'intolérance de la Prohibition est du même genre et de la même sorte que l'intolérance du Puritanisme. Les deux sont aussi opposés à la liberté que les ténèbres le sont à la lumière. Leur sentiment ardent est inspiré par ce principe de bigoterie tyrannique, qui voudrait imposer ses règles à tous les hommes, et agit constamment d'une manière ou d'une autre contre ceux dont une vigilance éternelle est la seule sauvegarde. Nous engageons ceux qui aiment trop la liberté pour en abuser à se méfier de la Prohibition.

Essayez Notre Bière Bohemian

JACKSON BREWING CO., rues Decatur et Jefferson

Lawrence Fabacher, Président. Adolph Dumser, Vice-Prés. Geo. Oertling, Sec. Trés. Jos. Meisher, Surintendant.

Nous Vous Invitons à Visiter Notre Brasserie.

28fv—12m—1en dim

redescendit alors tranquillement au bureau, envoya chercher un fiacre et partit, non sans avoir recommandé à Bordas d'avoir à veiller sur les expéditions du jour.

—Lorsque j'aurai vu où et comment mon pauvre oncle est installé et soigné, ajouta-t-il hypocritement, je reviendrai m'atteler à la besogne.

XVIII

UN FAIT DIVERS

Dans le petit logement de la rue d'Orsel qu'assombrissait la nuit tombante, la duchesse douairière de Belmont était seule.

Devant son esprit passaient et repassaient les néfastes événements qui s'étaient succédé depuis la mort du duc de Belmont, son époux.

Puis, elle se reportait vers le mariage, presque clandestin, de son fils, suivi cependant de quatre années de bonheur.

Mais venaient ensuite la catastrophe du retour de Nice et l'horrible vision de la cour d'assises où son enfant, son Guy qu'elle savait être l'innocence même, était tombé sous le poids d'une accusation inique.

—Qu'est-ce donc que ce monde et qu'y venons-nous faire ? La vie vaut-elle la peine qu'on s'y rattache ? se demandait l'infortunée mère.

Fort heureusement, Annette, en coup de vent, rentra, et par son bavardage détourna inconsciemment le cours des tristes réflexions auxquelles se livrait Mme de Belmont.

—On n'y voit goutte, ici ; il y a déjà longtemps que je disais : Madame doit avoir besoin de moi ; mais ce diable d'épicier, chez qui je fais un nouveau ménage, ne voulait pas me laisser partir....

—Peu importe, Annette, puisque je ne fais rien, puisque je ne suis plus bonne à rien....

—Comme Madame dit cela ! la belle affaire que vous vous reposiez un peu. C'est aux jeunes de se remuer, ou à ceux qui y sont habitués.

D'ailleurs, votre belle-fille souffrait de vous voir travailler ; et, Dieu merci, elle gagne assez maintenant, la chère petite, pour que vous n'ayez à vous occuper que de promener notre Jeanne.

Ah ! voici la lampe de madame la duchesse allumée.

—Voulez-vous bien ne plus me donner ce titre, Annette !

—Par ma foi, c'est assez de m'appliquer à vous appeler Ursin devant les étrangers : j'étais si fière d'entendre dire Madame la duchesse à celle que j'ai élevée. Il est vrai que mamselle Michel vous a eu tout de suite l'air d'une vraie noble.... n'est-ce pas, madame ?

—La race se trouve dans toutes les classes ; et la femme de mon fils possède une distinction innée. Elle a de plus un noble cœur, c'est une nature d'élite.

—Pour ça, oui, elle aime bien quand elle aime ; aussi, Mme Irène est triste de vous voir mal portante.

Depuis quelque temps, en effet, la santé de Mme de Belmont allait déclinant. En proie à un ennui mortel, à une mélancolie voisine de la neurasthénie, cette maladie indéfinissable, la pauvre femme se sentait vaincue, malgré les efforts qu'elle s'imposait afin de ne pas inquiéter ceux au milieu desquels elle vivait.

La nature implacable reprenait ses droits.

Pour comble, le dernier courrier de la Guyane avait manqué. Rien, pas une ligne, pas un mot de Guy ; et pour cette mère qui connaissait le cœur de son enfant, cette absence de nouvelles devait être synonyme de malheur !

On était à la fin de septembre il avait plu toute la journée, elle n'avait pu faire sa promenade quotidienne avec Jeanne.

Celle-ci se trouvait en ce moment chez la gentille Mme Dufour, où Annette l'avait conduite jouer avec le petit Pierre.

—Quand irez-vous chercher Mademoiselle ?

—Tout à l'heure, madame ; c'est-à-dire que la maman de Pierre va nous la ramener, en rapportant le "Petit Journal" que je lui ai prêté.

—Bien. Vous savez que Mme Irène est contrariée lorsqu'elle ne trouve pas sa fille ici.

—Sûr, mais il faut pourtant que les enfants s'amusent ; la distraction, c'est leur santé.... J'entends du bruit dans l'escalier, ce doit être notre petite.

En effet, l'aimable femme de l'électricien ayant frappé discrètement, Annette alla ouvrir ; et bientôt, en trottinant aussi vite que le lui permettaient ses petites jambes, Jeanne, après avoir dit bonjour à nounou, se précipita vers la chambre de sa grand'mère.

Dans son langage enfantin, facile à comprendre seulement par ceux qui y étaient habitués, la mignonne raconta toutes les péripéties des jeux auxquels elle s'était livrée, en la compagnie du jeune Pierre.

—Et où est-il votre petit ? interrogea Annette, restée avec Mme Dufour dans la minuscule entrée du logement.

—Je l'ai laissé à la maison, il est trop lourd à porter, maintenant.

—Je comprends, pauvre dame, dans votre état.

—Oui, je commence à être très fatiguée.

—Au fait, quand arrivera-t-il, votre futur bébé ?

—Pour mes étrennes.

—Son papa sera-t-il de retour ?

—Je ne crois pas.... et l'idée qu'il va falloir passer ce dur moment, sans que mon mari soit près de moi, me fait beaucoup de peine.

—Bah ! Ne vous tourmentez pas. Le petit Pierre est là, n'est-ce pas, et vous n'en êtes pas morte.... tout se passera bien.

Le bruit d'une clef dans la serrure arrêta net la conversation des deux femmes et bientôt apparut le joli visage d'Irène.

Elle était rose, animée par la marche rapide qu'elle venait de faire.

—Bonjour, madame, bonjour, nounou, dit elle gracieusement en entrant.

Mme Dufour faisait mine de se retirer.

Irène la retint en lui demandant des nouvelles de son fils et de son mari.

Très touchée, la femme de l'électricien répondit :

—Justement, j'expliquais à Mme Annette que Léon allait bien, mais qu'il devrait prolonger son séjour en Amérique.

—Et pourquoi ? demanda presque inconsciemment Irène.

—Parce qu'il paraît que son patron, M. Johnston, travaille en ce moment à l'exécution d'un moteur qui doit révolutionner toute l'industrie. Il trouve mon mari intelligent et a besoin de lui pour veiller aux expériences qui ont lieu souvent.

—Je demande pardon à madame de tous ces détails, et je me sauve, mon Pierrot m'attend...

Bonsoir, madame.

Ah ! voici le "Petit Journal" que vous aviez eu l'obligeance de me prêter, mademoiselle Annette.

Irène avait traversé la salle à manger et s'était arrêtée un instant pour écouter le babillage de sa fille, avec la douairière.

Ses yeux qui, lorsqu'elle était seule, réfléchaient la tristesse dont son cœur était plein brillèrent cependant de plaisir.

—Oui, grand'mère, gazouillait Jeanne, j'aime de tout mon cœur maman et toi.... et aussi papa et aussi nounou...

Ces paroles qui dénotaient déjà la sensibilité du cœur de sa fille, touchèrent Irène au plus haut point.

Elle ouvrit la porte et saisit dans ses bras Jeanne qu'elle tint un moment embrassée, en la couvrant de baisers que la mignonne s'efforçait de lui rendre.

Puis, cet élan d'amour maternel apaisé, la jeune femme se retourna vers Mme de Belmont.

—Pardon, mère, de n'être pas allée vers vous d'abord; comment l'après midi s'est-elle passée ? Ces vilaines palpitations.... vous ont-elle encore tourmentée ?

Et après avoir tendu son front Irène en voyant pleins de larmes les yeux de la pauvre femme lui dit :

—Vous savez, il ne faut pas nous tourmenter ; les courriers ont été, paraît-il, retardés par les tempêtes qui ont sévi sur toute la côte.

Espérons.... et la contraction qui arrêta tout à coup sa voix, démentait la tranquillité qu'elle essayait d'insuiquer, espérons... acheva-t-elle, que la lettre de mon cher mari n'aura subi qu'un simple retard.....

Pour se donner une contenance, Irène se mit à ranger le chapeau et le manteau qu'elle avait enlevés, sentant, elle aussi, les pleurs monter à ses yeux.

—Maître Delange vient bien ce soir prendre congé de nous, avant son départ pour l'Amérique ?

—Oui, mère ; je pensais justement à donner des ordres, pour qu'Annette prenne un peu le dîner et nous prépare ensuite une tasse de thé.

Comme la jeune femme allait quitter la chambre, Jeanne se suspendit à ses jupons en disant :

—Moi, aussi, veux aller voir Nette.

—Alors tu vas laisser grand'mère seule,

—Oh non ! j'avais pas pensé.

A continuer

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Edwin A. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,858—Division ...—Attendu que Martha E. Burton, veuve de Edwin A. Moore a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edwin A. Moore, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONWELL, Greffier—M. D. Dumery, Geo W. Flynn, avocats.

15 aout—1t 19 24